Contribution aux travaux de la Commission présidée par Sylviane GIAMPINO
Pour un décloisonnement des métiers et des interventions en vue du développement complet du jeune enfant



# **QUELQUES ECLAIRAGES INTERNATIONAUX**

Frédérique LEPRINCE Sur la base d'une note co-rédigée avec Catherine COLLOMBET

Mission des relations européennes, internationales et de la coopération CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES

## La qualité de l'accueil des enfants de moins de 3 ans

- 1. Qualité du système dans son ensemble et ses différentes dimensions
- Taux de couverture des enfants,
- Accessibilité pour les parents
- La qualité de l'accueil ne peut pas s'évaluer à partir de quelques modes d'accueil pilotes à côté desquels la grande majorité des enfants resterait sans avoir accès à aucune solution formelle de qualité
- 2. Qualité des modes d'accueil eux-mêmes

Commission européenne – Rapport Eurydice et Eurostat – Les chiffres clé de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants en Europe, Edition 2014

Commision européenne – Eurydice : l'essentiel des politiques éducatives – Education et accueil des jeunes enfants, 2014

Collombet Catherine –Qualifications des professionnels de la petite enfance : Quels enjeux et quels modèles en Europe ? Article à paraître dans Revue des politiques sociales et familiales – 2016

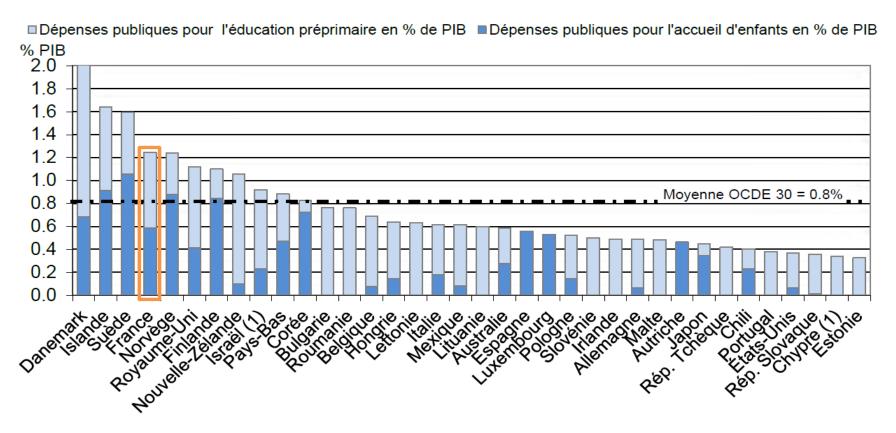
Caisse nationale des allocations familiales — Mission des relations européennes, internationales et de la coopération — Recueil de fiches sur les politiques familiales de 28 pays de l'Union européennes — Caf.fr

OCDE, Petite enfance, grands défis III : Boite à outils pour une éducation et des structures d'accueil de qualité, 2012

OCDE, Chiffres clés sur l'accueil et l'éducation des jeunes enfants en France, janvier 2015

OCDE, Petite enfance et grands défis IV : le suivi de la qualité dans les services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants, octobre 2015

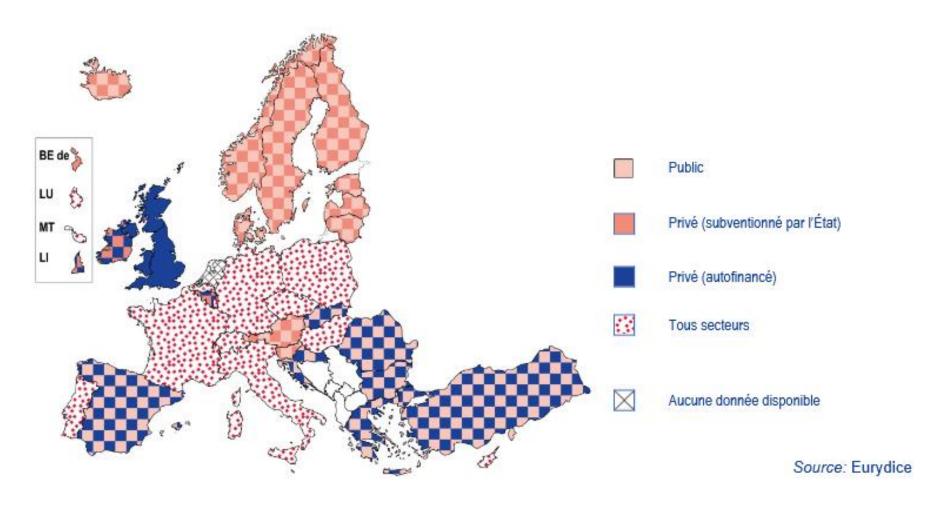
# Part du PIB dans dépenses publiques d'accueil des jeunes enfants



#### France

- = 4<sup>ème</sup> position /ensemble dépenses accueil <3 ans et préscolarisation
- = 7ème position /accueil enfants < 3 ans (0,6% du PIB)

### Modalités de financement



modèle le plus courant = financement central + financement local

Secteur privé = rôle > pour l'accueil des < 3 ans

## Des politiques qui prennent de l'importance

### Droit légal à l'accueil du jeune enfant = 8 pays européens

Allemagne : depuis aout 2013 à partir du 1er anniversaire de l'enfant ;
Danemark: pour tous les enfants entre 26 semaines et 6 ans;
Estonie : mais demande de places > offre d'au moins 5% ;
Finlande : à la fin du congé parental (enfant a entre 9 et 10 mois) ;
Malte: depuis avril 2014;
Norvège ;
Slovénie,
Suède : enfants > 1 an => droit à 15 h d'accueil/semaine ou à accueil à temps ein si parents ont activité professionnelle

# Réformes ou programmes de créations de modes d'accueil dans au moins 10 pays européens :

Allemagne, Bulgarie, Croatie, Espagne, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Lettonie, Roumanie (+ Uruguay, Japon, etc.)

# Taux de couverture enfants < 3 ans par des modes d'accueil formels

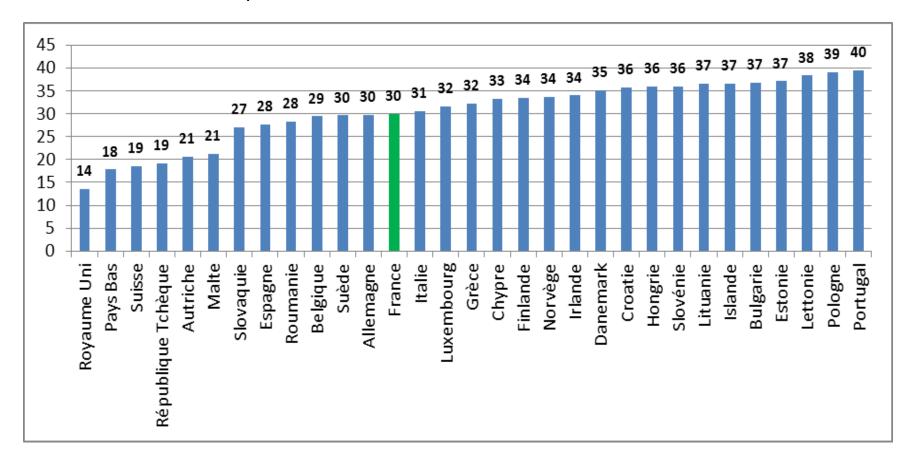
L'Union européenne, dans le traité de Barcelone, avait fixé un objectif de 33% de taux de couverture des enfants de moins de 3 ans par des modes d'accueil formels.

En 2011, 10 pays avaient atteint cet objectif : Suède, Belgique, France, Slovénie, Danemark, Royaume Uni, Portugal, Espagne, Pays Bas et Luxembourg.

Deux pays parmi ceux-ci accueillent essentiellement les enfants à temps partiel : Royaume Uni et Pays Bas

# Temps d'accueil moyen en établissement d'accueil des jeunes enfants

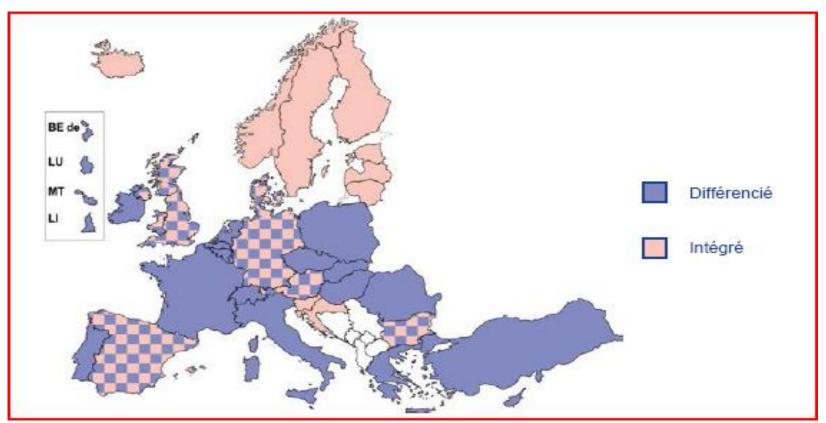
# Nombre moyen d'heures d'accueil hebdomadaire en EAJE pour les enfants de moins de 3 ans



# L'organisation des systèmes d'accueil et d'éducation des jeunes enfants

Systèmes d'accueil « intégrés » : pays nordiques, Estonie, Croatie, Lettonie, Lituanie, Slovénie

Systèmes « divisés » ou « juxtaposés »



# L'organisation des systèmes d'accueil et d'éducation des jeunes enfants

«Accueil des enfants» (moins de 3 ans) Ministère responsable de la santé, du bienêtre ou des affaires familiales Pas de lignes directrices éducatives Personnel d'accueil possédant des qualifications du secondaire supérieur «Éducation de la petite enfance» différencié Ratios personnel/enfants faibles (3 ans et plus) Pas de droit légal Ministère responsable de l'éducation Lignes directrices éducatives fournies Personnel éducatif titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur Ratios personnel/enfants élevés Droit légal Système intégré «Éducation et accueil de la petite enfance» (0/1-6/7 ans) Ministère responsable de l'éducation Lignes directrices éducatives fournies Personnel éducatif titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur Ratios personnel/enfants faibles/moyens Droit légal

## Accessibilité financière aux modes d'accueil des jeunes enfants

Tarifs les + bas / niveau de vie = pays nordiques et pays de l'Est

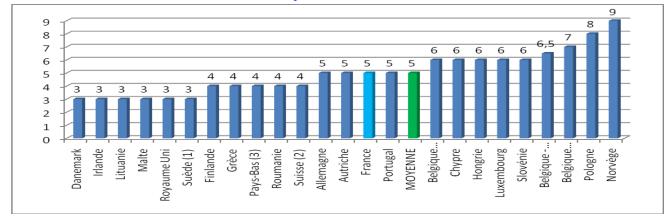
Pour un enfant de deux ans accueilli à temps plein en 2012

- France: frais = 20% du salaire moyen
- ➤ Moyenne OCDE = 27%
- ➤ Variations entre les pays = de 5% du salaire moyen à + de 50%

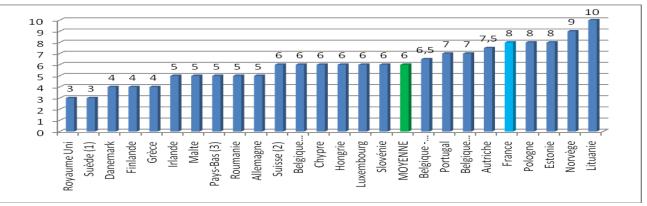
Pays où frais > 50% du salaire moyen = Japon\*, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Slovénie, Suisse, Royaume-Uni.

✓ Dans la plupart de ces pays, le secteur privé, peu subventionné, est le principal pourvoyeur de places

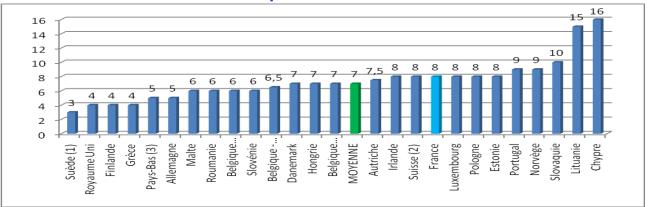
#### Taux d'encadrement pour les enfants d< 1 an



#### Taux d'encadrement pour les enfants de 1 à 2 ans



#### Taux d'encadrement pour les enfants de 2 à 3 ans



Moyenne des normes européennes =

- 1 professionnel / 5 enfants < 1 an,</li>
- 1 professionnel / 6 enfants de 1 à 2 ans ,
- 1 professionnel / 7 enfants de 2 à 3 ans

Sur 12 pays, le taux réel d'encadrement moyen des enfants < 3 ans = 6,1 France = 6 (source OCDE –2012)

### Personnel féminin et masculin

Dans la plupart des pays, presque tout le personnel travaillant en EAJE au contact direct des enfants est féminin.

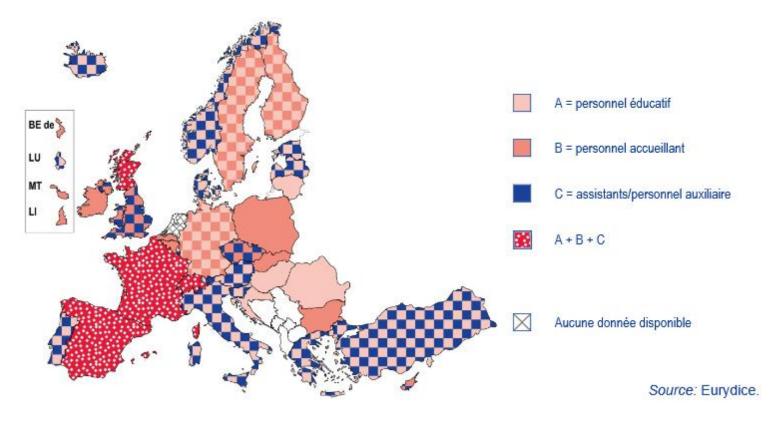
Les pays où la proportion d'hommes est la plus élevée sont :

- ☐ Le Danemark : 23 % des postes d'assistants occupés par des hommes, 15 % des postes d'enseignants en préscolaire
- ☐ La Norvège, 10 % des postes d'assistants occupés par des hommes
- ☐ Et 3 pays où la proportion d'hommes parmi les assistant se situe entre 5 et 7%
  - Le Portugal (établissements pour enfants plus âgés jardims de infância),
  - ➤ La Turquie
  - ➤ L'Islande

Ont développé des mesures spéciales visant à augmenter la proportion d'hommes dans le secteur :

- ►l'Allemagne (programme national «Plus d'hommes en centres d'EAJE»),
- **≻**l'Autriche
- ➤ la Norvège (discrimination positive à l'embauche)

# Les principales catégories de personnel dans les établissements d'accueil des jeunes enfants



Pays qui n'ont recours qu'à des professionnels qualifiés (éducatif ou « accueillant » ) n'accueillent qu'une très faible proportion d'enfants dans des structures formelles (à l'exception de la Belgique)

La plupart des modes d'accueil combinent différents types de professionnels, avec une dominante plus éducative ou plus sanitaire

Sources disponibles => information limitée sur le niveau réel des qualifications des professionnels

### Les formations initiales

3 types de cursus, certains pouvant coexister dans certains pays, notamment en France
☐ spécialisations pendant le cycle des études secondaires (1 à 3 années, voire 5 en Autriche)
☐ spécialisations après l'âge de la scolarité obligatoire durant 2 années en général
☐ formations post-bac et/ou universitaires de 2 à 4 années avec une dominante de puériculture ou de pédagogie

+ professionnels spécialisés / psychologie, orthophonie, psycho motricité, travail social, ... employés directement par des établissements ou par des services qui les mettent à disposition de plusieurs établissements.

### Les formations initiales

Sur les 18 pays qui emploient des professionnels de type éducatif

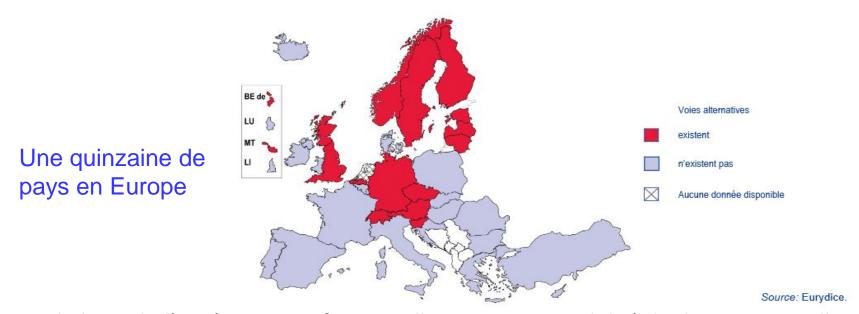
- ▶11 exigent une formation au moins égale à la licence (ISCED 5),
- ➤ 4 une formation « post-secondaire non tertiaire »(ISCED 4)
- ➤ 3 une formation « secondaire supérieure » (ISCED 3);

Pour les professionnels « accueillant » (« care »),

- >seuls 2 pays (la France et l'Espagne) exigent une formation supérieure
- ▶2 autres (la Bulgarie et Malte) une formation post-secondaire non tertiaire ;
- l'exigence d'un simple niveau secondaire supérieur est prédominante

nomenclature ISCED (International Standard Classification of Education) de l'UNESCO.

# Voies alternatives pour accéder à des fonctions dans l'accueil collectif et l'éducation des jeunes enfants



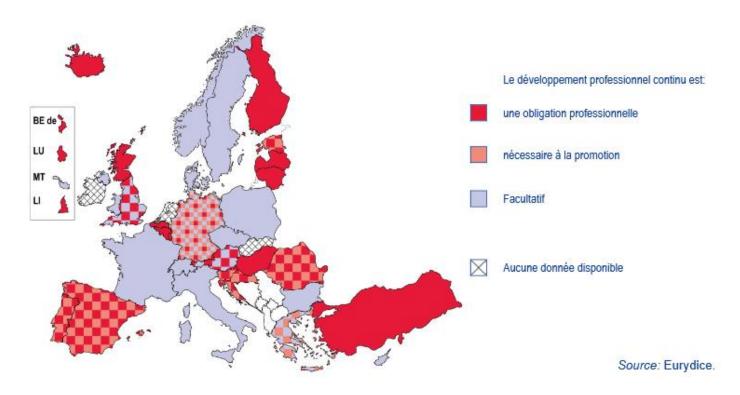
- Sur la base de l'expérience professionnelle en EAJE : possibilité de devenir accueillant d'enfants pour le personnel non qualifié (Belgique flamande et Norvège), programmes de formation qualifiantes (Grande Bretagne), formation plus courte pour être accueillant (Suisse)
- Possibilité pour accueillants de devenir éducateurs en préscolaire (suite à un examen spécifique en République tchèque, avec des formations accélérées dans certains Landers allemands et en Suède.
- En Finlande : système de qualification basé sur les compétences indépendamment de la manière dont ces dernières ont été acquises avec plans d'étude individuels pour chaque étudiant

### Les formations continues

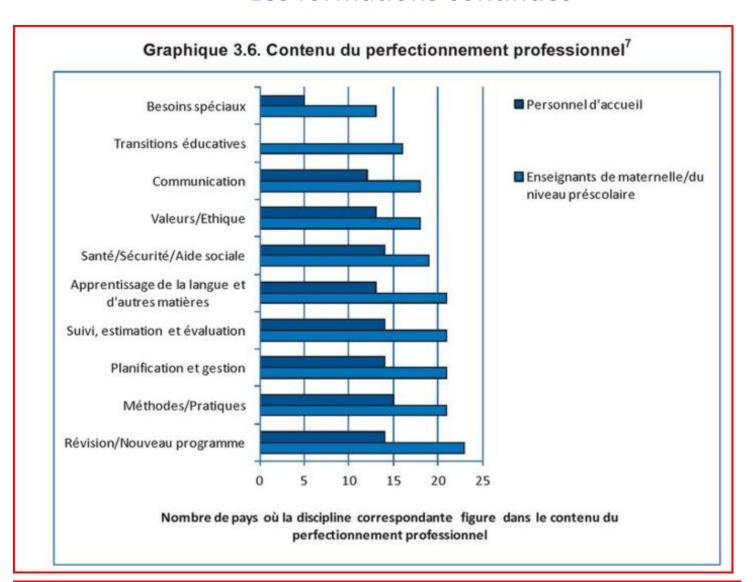
Aujourd'hui : le développement professionnel continu = obligation pour les personnels travaillant dans le domaine de l'accueil des plus jeunes enfants dans nombreux européens (il était facultatif pour la moitié d'entre eux en 2009)

Finlande: temps de formation continue entre 3 et 10 jours/an selon les employeurs

Autriche: entre 3 et 5 jours/an



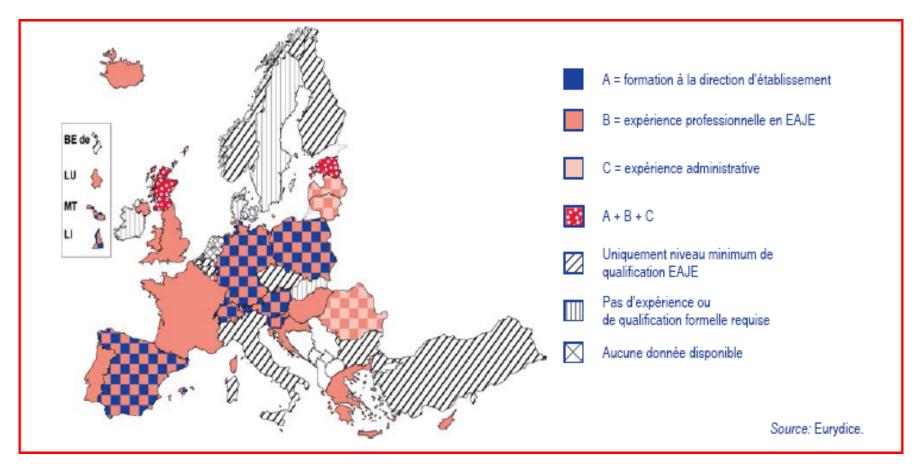
### Les formations continues



OCDE (2012), Petite enfance, grands défis III : Boîte à outils pour une éducation et des structures d'accueil de qualité, Éditions OCDE.

http://dx.doi.org/10.1787/9789264167025-fr

## Les exigences pour devenir responsable d'EAJE



Niveau de qualification minimal pour les responsables EAJE : habituellement de l'ordre du Bac + 3

Dans la plupart des pays, expérience professionnelle (de 2 à 5 ans) dans le domaine de l'EAJE

Dans certains pays, les candidats aux postes de responsables sont tenus de posséder expérience professionnelle + expérience administrative + qualification spécifique : Estonie ; Écosse, Bulgarie, République tchèque)

### L'accueil à domicile

Part importante de l'accueil formel dans 7 pays européens : Allemagne, Belgique, Danemark (40% des enfants d'1 an), France, Finlande (service individuel ou en groupe de deux ou trois accueillantes), Royaume-Uni et Islande.

Nombre maximal d'enfants par accueillant(e) : de 3 (Hongrie ) à 8 (Communauté flamande de Belgique)

Majorité des pays = 5 à 6 enfants (avec parfois règles/nombre d'enfants<1 an)

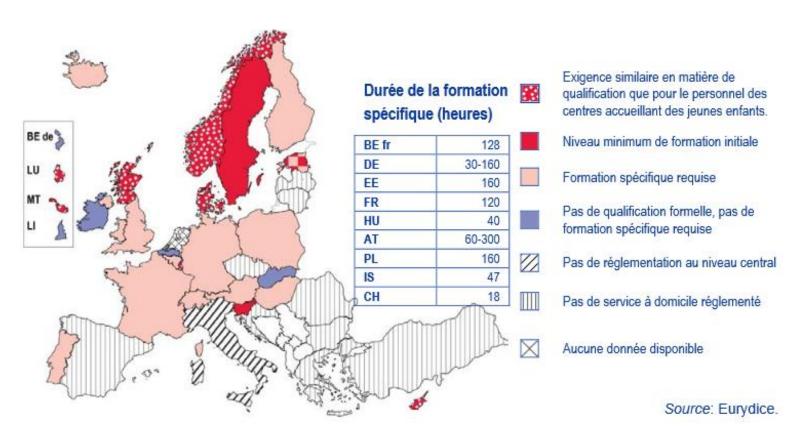
Formation spécifique, souvent brève : entre 18 et 300 heures

6 pays exigent le même niveau de qualification que pour le personnel employé dans des EAJE : Chypre, Danemark, Luxembourg, Malte, Royaume-Uni (Écosse) et Norvège.

4 pays n'exigent ni qualification minimale, ni formation spécifique : Belgique (Communautés germanophone et flamande), Irlande, Slovaquie et Liechtenstein.

### L'accueil à domicile

### Les formations pour accueillir les enfants à son domicile



### La prise en compte des parents

Prise en compte des parents = 2 sens différents

- ⇒ Aides que les EAJE peuvent ou doivent apporter aux parents (allant jusqu'à séances d'information et d'orientation à domicile, voire d' »éducation parentale » en particulier pour les familles les plus vulnérables
- ⇒ Invitation des parents ou de représentants de la communauté à participer à la gouvernance des EAJE (dans moins de la moitié des pays européens) et consultés
  - ⇒ sur des questions /fonctionnement quotidien des établissements (horaires repas, siestes ou questions liées au comportement/discipline des enfants mais aussi des parents...)
  - ⇒ plus rarement sur le contenu éducatif, les méthodes et objectifs d'apprentissage ou le choix des supports pédagogiques

Quelques pays (Estonie, Lituanie, Finlande) précisent que le personnel des centres accueillant de jeunes enfants doit coopérer étroitement avec les parents en ce qui concerne l'observation et l'évaluation

#### Constats transversaux

Constats transversaux
/revues de littérature <sup>[1][2]</sup> :
☐ Le niveau de qualification des professionnels a un impact plus fort que le taux d'encadrement ou la taille des groupes d'enfants
☐ La formation continue a un impact plus important sur la qualité que la formation initiale <sup>3</sup> ; elle augmente la qualité des interactions avec les enfants et améliore les pratiques pédagogiques
☐ La supervision et l'animation de l'équipe (« monitoring ») jouent également un rôle

[1] Collombet Catherine – Préscolaire et périscolaire : quels modèles en Europe ? - Revue des politiques sociales et familiales n° 120 - 2eme trimestre 2015

conséquent

<sup>[2]</sup> Collombet Catherine –Qualifications des professionnels de la petite enfance : Quels enjeux et quels modèles en Europe ? Article à paraître dans Revue des politiques sociales et familiales – 2016

[3] Fukkink, R. G. and Lont, A. (2007), 'Does training matter? A meta-analysis and review of caregiver training studies', *Early Childhood Research Quarterly*, Vol. 22, pp. 294–311.

### **Constats transversaux**

- ☐ Un haut niveau de qualification (obtenu par formation initiale ou continue) permet :
  - > meilleure adaptation du professionnel aux particularités de chaque enfant,
  - > meilleure capacité à proposer un langage et des expériences cognitives riches,
  - > plus de stimulation et d'encouragements,
  - > meilleure qualité des processus = qualité des interactions entre les professionnels et les enfants d'une part, et entre enfants accueillis d'autre part
  - ☐ Mais dans l'ensemble des pays, les rémunérations des professionnels qui s'occupent des enfants < 3 ans sont inférieures à celles des professionnels de l'éducation nationale => conception d'un jeune enfant ayant besoin de soins ne nécessitant pas de qualification élevée
  - => historiquement pris en charge de façon gratuite par les mères ou la famille élargie

### Constats transversaux

Un certain nombre d'études citées par l'OCDE indiquent qu'il n'est pas nécessaire que tous les membres du personnel aient un niveau de qualification élevée ; le fait pour des agents moins qualifiés de travailler aux côtés d'enseignants hautement qualifiés à une influence positive sur leur comportement

Aux Etats Unis, le National Institute of Child Health and Development relève que dans le cas des très jeunes enfants, une formation pratique et spécialisée a plus d'impact qu'une formation structurée suivie par les enseignants sur la qualité du travail pédagogique et les résultats obtenus sur le plan cognitif et social.

# Quantité versus qualité?

Couts de personnel = + des  $\frac{3}{4}$  des couts de fonctionnement des EAJE

Les Gouvernements et/ou les acteurs locaux sont conduits à réaliser des arbitrages entre :

- ➤ le taux de couverture des enfants (nombre de modes d'accueil financés)
- ➤ la prise en charge d'une partie des couts pour en faciliter l'accès aux parents (en particulier aux parents avec de faibles revenus)
- ▶ l'embauche de personnels qualifiés, par définition plus coûteux

Mais on constate aussi que la conception que les Etats se font de l'accueil des jeunes enfants influe sur les qualifications requises de la part des professionnels de la petite enfance et leur niveau de rémunération (exemple des pays scandinaves)

## Curriculum, politique de la petite enfance et qualité globale de l'accueil

Curriculum = ensemble de prescriptions plus ou moins détaillées en termes d'objectifs et de résultats

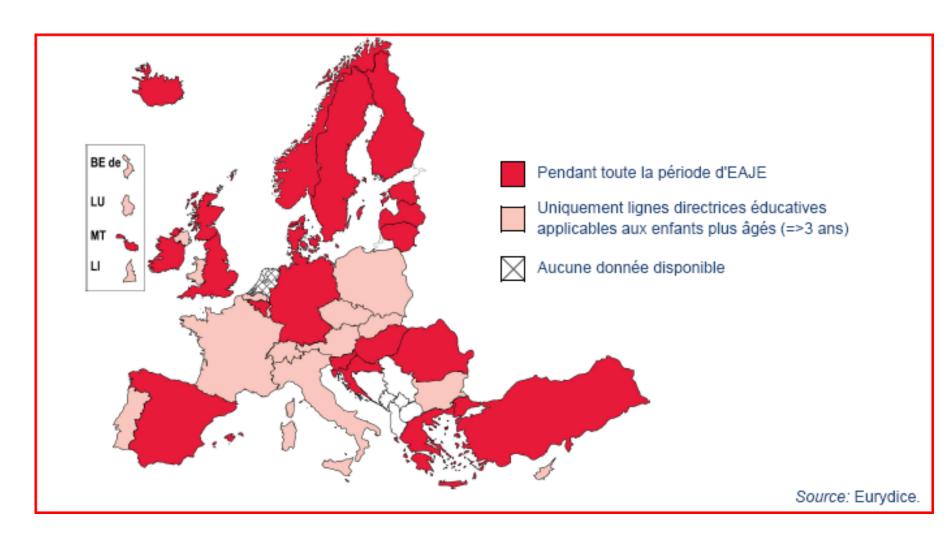
Sylvie Rayna établit une corrélation entre présence d'un curriculum et l'existence d'une politique forte en faveur de la petite enfance

En 2002, revue internationale conduite par Bertram et Pascal<sup>[1]</sup> sur 20 pays indique que les curricula centrés sur l'accueil des jeunes enfants

- approche globale non centrée sur les disciplines ;
- > domaines du développement à traiter : social et émotionnel ; culturel, esthétique et créatif ; physique ; environnemental, langage, littéracie, numéracie ;
- > en général axés sur le jeu, encourageant les enfants à être indépendants ;
- présentant le rôle des professionnels / faciliter et soutenir l'apprentissage plutôt que directif

Pays scandinaves ont des curricula larges et souples : exemples du Danemark, de la Suède, de la Finlande, mais aussi du Japon, de Berlin, de l'approche Reggio Emilia en Italie,

# Fourniture de lignes directrices éducatives dans les documents d'orientation pour les centres d' EAJE



# Fourniture de lignes directrices éducatives dans les documents d'orientation pour les centres d' EAJE

Les lignes directrices applicables aux enfants plus jeunes mettent davantage l'accent sur les aspects d'accueil et de santé/sécurité

La plupart des pays recommandent de trouver le juste équilibre entre

- ▶ les activités dirigées par des adultes
- > et celles initiées par des enfants

### ainsi qu'entre

- ➤ les activités de groupe
- > et les activités individuelles.

en lien étroit avec le principe de libre jeu mis en évidence dans près de la moitié des pays

Dans de nombreux cas, les documents d'orientation suggèrent un apprentissage basé sur des projets en rapport avec l'expérience concrète de l'enfant

# Les méthodes d'évaluation préconisées

L'observation continue = première méthode de suivi et de collecte d'informations sur le développement et les progrès d'apprentissage des enfants

Les enfants sont observés au quotidien durant leurs activités et lorsqu'ils interagissent avec d'autres enfants du groupe et avec le personnel

L'observation est systématiquement encouragée pour les enfants de tous âges

Il s'agit de l'unique méthode d'évaluation spécifiée dans les documents d'orientation destinés aux jeunes enfants dans 19 pays

L'auto-évaluation prend de plus en plus d'importance dans les pays nordiques

Dans sont dernier ouvrage «Petite enfance, grands enjeux», l'OCDE présente d'autres modes d'évaluation (par tests, enquêtes longitudinales, etc.).

# Des préconisations d'un groupe de travail de la Commission européenne

En octobre 2014, un groupe de travail sur l'accueil des jeunes enfants, lancé à l'initiative de la Commission européenne, a proposé dix principes-clés pour un cadre de qualité

Le principe n° 3 porte sur la qualification des professionnels et leur formation continue

Si le groupe de travail reconnaît l'importance de la formation initiale, il souligne qu'elle n'est pas suffisante et invite les Etats à prendre en compte d'autres dimensions, telles que la formation continue, le temps laissé aux professionnels pour échanger sur leurs pratiques et la validation des acquis de l'expérience

NB : Il ne s'agit pas d'une directive de la Commission européenne mais des conclusions d'un groupe de travail

# **MERCI DE VOTRE ATTENTION**

